

SAN-PEDRO 1969. — LA PREMIÈRE VAGUE D'IMMIGRANTS

Philippe HAERINGER

*Géographe de l'ORSTOM
Centre de Petit-Bassam (Côte d'Ivoire)*

AVANT-PROPOS

L'étude ci-dessous a déjà quatre ans, mais elle fait partie d'un tandem dont l'autre élément - qui figure à la suite du présent texte dans ce cahier - refait le point en 1973 du même phénomène parvenu à une nouvelle phase. Nous aurions pu fondre les deux exposés en un seul, mais nous pensons que si le second est inséparable du premier, celui-ci souffrirait d'être amalgamé à celui-là. Nous croyons qu'il témoignera mieux, tel qu'il est, de la phase zéro d'une aventure qui a maintenant cinq ans (1).

De cette aventure d'abord économique et technique nous ne retiendrons, comme notre titre l'annonce, que l'aspect démographique, élargi toutefois aux problèmes de logement et de programmation urbaine qui lui sont liés.

Symétrique d'Abidjan par rapport à l'axe méridien de la Côte d'Ivoire, aussi proche du Libéria qu'Abidjan l'est du Ghana, San Pedro, futur second port ivoirien, n'est en 1969 qu'un énorme et bruyant chantier. A 300 kilomètres d'Abidjan à vol d'oiseau, mais à 460 kilomètres par la route, ce bruit et cette activité sont particulièrement saisissants pour deux raisons. D'une part parce qu'ils interviennent au débouché d'une grande région vide où règne la forêt dense, région dont San Pedro doit justement aider à la mise en valeur (en même temps qu'au dévelop-

pement de régions plus septentrionales déjà peuplées). D'autre part parce qu'est conçue dès l'abord une grande ville dont on estime qu'elle pourrait avoir 100 000 habitants en 1985, 300 000 dans trente ans. Dès 1972 la ville aura, dit-on, 25 000 habitants. Avant l'ouverture du chantier (fin 1967), il n'y avait qu'un modeste village.

On est donc, en 1969, au point zéro de l'existence d'une ville à laquelle est assigné plus que le rôle de centre régional, celui de porte maritime de tout l'Ouest ivoirien. Le parallèle avec Abidjan s'impose à tous et notamment aux promoteurs. Ce que nous retiendrons surtout ici, c'est qu'il s'impose aussi aux immigrants qui se pressent aux portes du chantier et qui, pour une bonne part, y travaillent.

Dans les conversations revient souvent l'idée qu'il pourrait bien s'agir d'un nouvel Abidjan et que se trouve là une chance pour la nouvelle génération : elle pourrait bien s'y faire, comme l'ancienne à Abidjan, une place confortable. Les premiers venus auront, pense-t-on, plus de facilité que les suivants à obtenir des lots d'habitation et à se constituer des revenus locatifs, tandis qu'à Abidjan, où cette spéculation est très rémunératrice, l'acquisition d'un terrain n'est plus à la portée de tout le monde. Mais à la notion de ville nouvelle s'ajoute celle de ville de pointe. On est habitué, à Abidjan, à voir la technique et le gigantisme modernes se surpasser d'année en année, et l'idée circule que San Pedro pourrait bien représenter, par rapport à Abidjan, une nouvelle étape dans cette direction. L'homme avisé aurait donc toute raison de miser sur lui.

Même si cela n'est pas la pensée de tout le monde, les uns restant circonspects, les autres ne cherchant rien de plus qu'un emploi, il n'en est pas moins vrai

(1) Publié sous forme imprimée aujourd'hui seulement, ce premier texte a cependant connu depuis sa sortie (1969) une diffusion multigraphiée depuis le Centre ORSTOM de Petit-Bassam (Côte d'Ivoire).

que l'on se trouve en présence des premiers venus dans un site qui a effectivement de fortes chances d'abriter sous peu un centre important. On tient l'occasion d'une observation particulièrement intéressante dans des conditions privilégiées : celle de la naissance et du développement d'une société urbaine, avec l'avantage de pouvoir mettre en relation, dans les délais d'une période relativement courte, des situations très différenciées allant d'un peuplement embryonnaire à celui d'une ville importante.

C'est ce peuplement embryonnaire que l'on décrira ici. Un recensement, au début de 1969, l'évalua à plus de 4 000 personnes qui se répartissaient très inégalement entre trois « campements ». Deux de ceux-ci, de taille modeste (400 habitants chacun), avoisinaient les installations de deux entreprises de travaux publics, à quelque trois kilomètres du chantier portuaire (1). Mais l'un d'eux disparut peu après par suite de travaux de terrassement : une zone industrielle devrait être créée là. Le troisième campement, qui rassemblait déjà l'essentiel de la population, se trouvait et se trouve encore, fin 1969, à plus de cinq kilomètres du port et du futur centre, dans un cadre forestier encore intouché où il fait tache. Cette tache, cette clairière déjà considérable progresse à vive allure, offrant un spectacle assez impressionnant de défriches fumantes. La forêt recule mais continue d'opposer des parois abruptes et compactes. Quant au campement lui-même, qui s'inscrit dans l'angle de deux pistes (2), il semble être le fruit d'une fébrilité désordonnée. On y compte presque autant de cases en construction et de puits en cours de creusement que de cases et de puits achevés. Et les implantations se font sans ordre particulier, au hasard des initiatives individuelles.

C'est qu'en effet on se trouve non pas en présence d'un camp de travailleurs mais d'une petite agglomération spontanée d'ailleurs dépourvue d'existence légale. Elle succède à une première agglomération qui, dans les premiers mois du chantier, s'était constituée autour du village côtier et d'où autochtones

et nouveaux venus durent déguerpir (3) pour laisser la place, après terrassement, au quartier des affaires de la future ville. L'administration prit l'initiative du nouveau site, mais sans l'intention de faire un choix durable (4). N'ayant pas encore arrêté ses plans quant aux quartiers peuplés, elle préféra laisser les choses évoluer d'elles-mêmes, à distance toutefois du centre des opérations. Ce n'est donc que partie remise. Sans donc être de la ville, laquelle n'existe d'ailleurs pas encore mais est activement préparée, le « campement » est cependant indissociable d'elle. Il en est la partie obscure mais indispensable, puisqu'il en abrite tous les travailleurs ainsi que ceux qui subviennent à leurs besoins : commerçants, artisans, restaurateurs... Pour toutes ces raisons et parce qu'il n'a pas de nom, nous nous permettrons dans cette étude de l'appeler San-Pedro bis.

1. Les immigrants

1. LES ORIGINES

Très exactement la moitié des 4 040 habitants sont des étrangers à la Côte d'Ivoire. On ne peut s'étonner du grand nombre de Voltaïques (19 %) et de Maliens (11,5 %), groupes toujours prépondérants sur les chantiers ivoiriens. Le pourcentage de Guinéens (10 %) est plus inhabituel. On note en outre 3 % de Sénégalais, 1 % de Nigériens, mais assez peu de Dahoméens et de Togolais (1 % en tout). Le Ghana est bien représenté (3 %), le Nigeria modestement

(3) Déguerpir, déguerpissement, termes juridiques pour exprimer l'abandon d'une propriété (forme verbale transitive). D'un usage administratif courant dans une acception se prévalant à la fois du sens juridique (notion d'occupation d'un bien immeuble) et du sens usuel (idée d'évacuation forcée et forme verbale intransitive). On relève même, tout aussi couramment, des formes franchement impropres comme « déguerpir un quartier » ou « déguerpir les habitants d'un quartier », l'agent (l'Administration dans les deux cas) n'étant plus l'occupant du lieu, cet occupant devenant même dans le second cas l'objet du déguerpissement.

(4) Un détail l'atteste indéniablement : à très courte distance du site initialement et officiellement désigné, un dépôt d'explosifs assorti d'interdictions d'approcher était aménagé ; il a très vite été rattrapé par l'extension spontanée du campement qui l'enserme maintenant au mépris de tout panneau d'interdiction.

(1) A proximité du point dit Y, carrefour de la route de Soubré et de celle de l'aéroport.

(2) L'ancien tracé de la route de Sassandra et un début de route prenant la direction de Tabou.

SAN-PEDRO, 1969

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DONNÉES DE POPULATION

ETHNIES	DÉMOGRAPHIE		PROFESSIONS
CÔTE-D'IVOIRE 50 %	HOMMES		HOMMES (15 ans et plus)
Guéré, Wobé	9,5 %	0 - 9 ans 18 %	<i>Salariés</i> 68 %
Yacouba	4,5	10 - 14 2	dont 32 manœuvres
Bété, Niaboua, Dida	8,5	15 - 19 8	28 ouvriers
Godié, Neyau	1	20 - 29 42	7 employés divers
Krou du Sud-Ouest	8	30 - 39 23	
<i>Ouest forestier</i>	30,5	40 et + 7	
Lagunaires	1,5	Parmi les plus de 15 ans	<i>Non-salariés</i> 32 %
Agni, Abron	0,5	53 % sont célibataires	dont 16 sans aucune
<i>Est forestier</i>	2	15 % ont précédé leurs femmes	activité
Baoulé	4,5	32 % sont accompagnés de	16 avec activité
Gouro	1	leur famille	dont probablement
<i>Centre</i>	5,5	FEMMES	6 chômeurs « déguisés »
Malinké	8	15 - 29 ans =	soit au total
Sénofo	2,5	50 % du total	22 % sans emplois
<i>Savanes du Nord</i>	11,5	80 % des adultes	<i>Activité des non-salariés</i>
ETRANGER 50 %	SEX-RATIO		en % du total
Guinée	10 %	36 femmes adultes	des H adultes
Sénégal	3	dont 4 célibataires	Pêche 1 %
Mali	11,5	pour 100 hommes adultes	Agriculture 2
Haute-Volta	19		Artisanat 3
Niger	1		Tâcheronnage 3,5
Ghana	3		Restauration 1,5
Togo, Dahomey	1		Maraboutage 0,3
Nigeria	1		Commerce 4,5
Liberia	0		dont gros commerce 0,5 %
MILIEU D'ORIGINE	STATUT RÉSIDENTIEL		boutiques 1
Régions de forêt	40 %	Propriétaires 39 %	« tabliers » 3
Régions de savane	60 %	Locataires 29	
		Hébergés 32	
RÉSIDENCE ANTÉRIEURE	REVENUS MENSUELS		FEMMES (15 ans et plus)
Côte-d'Ivoire forestière	90 %	Hommes salariés seulement	Ont une activité
dont villes	72 %	— de 10 000 CFA 24 %	extra-ménagère 30 %
		10 à 30 000 72	dont couturières 1,5
		+ de 30 000 4	commerçantes 25,5 %
		Salaire médian 13 700	alimentation 21
		Salaire moyen 15 300	stimulants 2,5
			divers 2
			prostituées 3

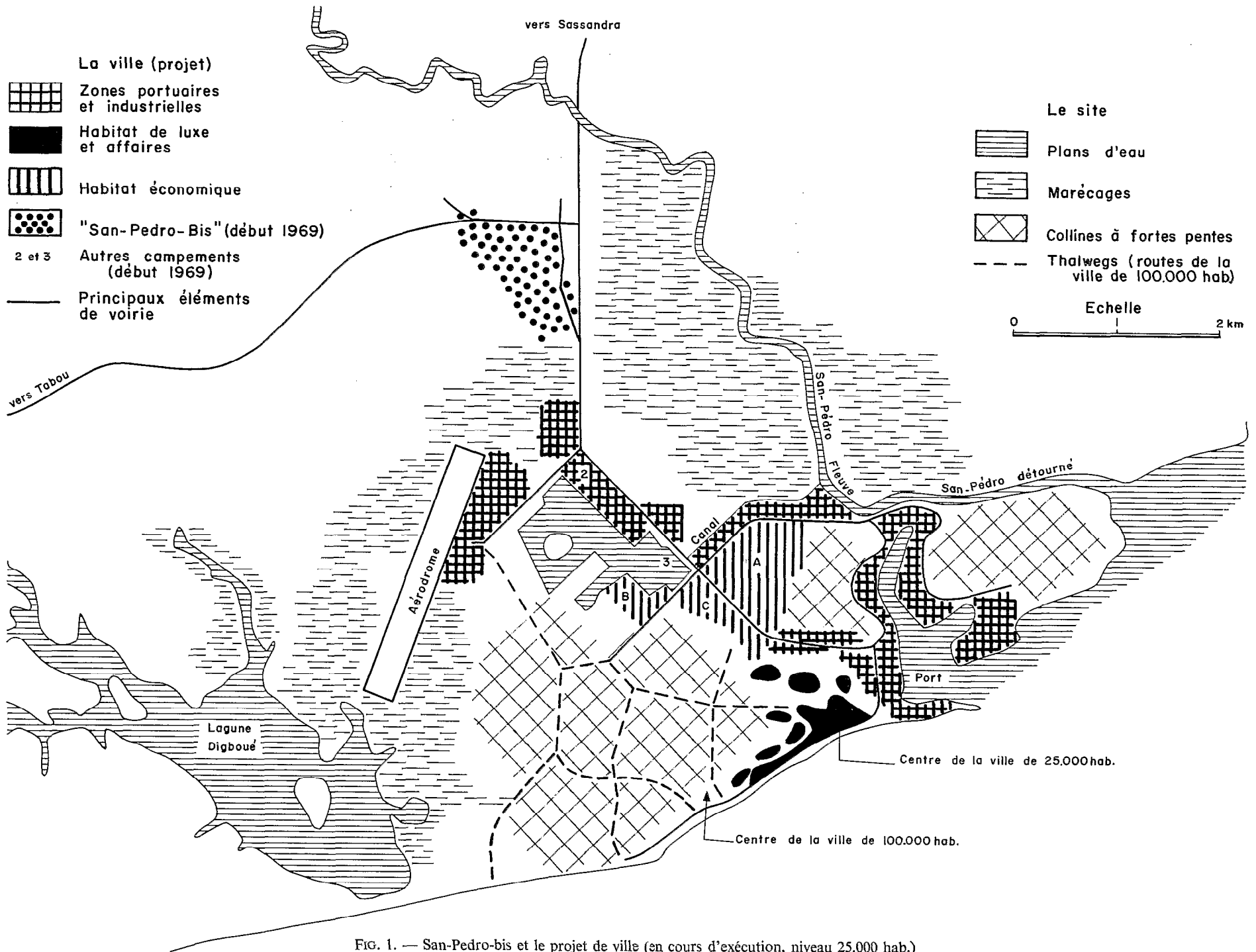


FIG. 1. — San-Pedro-bis et le projet de ville (en cours d'exécution, niveau 25.000 hab.)



Le « campement » (ou San-Pedro-bis) au début de 1969.

(1 %), et le Libéria est curieusement absent (1).

La quasi-totalité de ces étrangers est issue de régions de savane. Parmi les Ivoiriens se trouvent encore bon nombre de gens de la savane : Malinké (8 % du total), Sénoufo (2,5 %), à qui l'on peut ajouter la majorité des Baoulé (4,5 %) et des Gouro (1 %). En défalquant de ces chiffres quelques Guinéens, Gouro, Baoulé, Ghanéens, Dahoméens, Togolais et Nigériens, on aboutit à une proportion de 60 % d'originaires de la savane.

Quant aux gens de la forêt, ils ne sont nombreux qu'en provenance des régions de l'Ouest ivoirien, c'est-à-dire du cercle culturel krou et de ses marches dan et dida (30 %). Dans cette masse on reconnaît les Guéré-Wobé (9,5 % du total), les Yacouba (4,5 %), les Bété, Niaboua et Dida (8,5 %), les Godié et Neyau (1 %), et enfin les Krou au sens restreint, originaires de l'extrême Sud-Ouest ivoirien (8 %), parmi lesquels les Bakoué, de la région-même de San Pedro, sont majoritaires. Les populations forestières de l'Est ivoirien ne sont que faiblement représentées (2 %, dont 1,5 % de Lagunaires). Le groupe akan serait donc à peu près totalement absent s'il n'y avait les Baoulé, déjà cités.

Ces origines pour la plupart lointaines ne doivent toutefois pas faire penser que San Pedro ait suscité de telles migrations. En réalité, plus de 90 % des habitants résidaient déjà en Côte d'Ivoire forestière quand ils ont pris la route de San Pedro. De Guinée notamment, personne n'est venu en droite ligne. Qui plus est, 72 % des migrants habitaient précédemment dans une ville. Il n'y a donc eu que dans une faible mesure exode rural.

2. LES STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES

L'un des traits saillants de la population recensée est sa très grande jeunesse. Chez les hommes, l'âge le mieux représenté (le mode) est 25 ans. L'équivalent féminin est 20 ans. Plus de la moitié des hommes adultes (au-delà de 15 ans) ont entre 20 et 29 ans, et 80 % des femmes adultes ont entre 15 et 29 ans. Il n'y a que fort peu de gens de plus de 40 ans : moins de 6 %.

(1) Les informations chiffrées contenues dans cette étude sont issues du recensement déjà cité et qui, répétons-le, fut exécuté en janvier 1969. Conçu et réalisé par la Direction de la Statistique, plus précisément par MM. Simonet et Freychet, il ne fit l'objet que d'un traitement mécanographique sommaire. Le volume relativement faible de la matière à traiter nous permit d'effectuer de nombreux dépouillements manuels et d'aboutir ainsi à une exploitation très fine de l'enquête.

L'âge des adultes détermine évidemment celui des enfants. Un creux profond marque la pyramide entre 10 et 14 ans. Les effectifs de ces âges sont presque nuls. Que dans la tranche de 15 à 19 ans les effectifs se gonflent brutalement est le fait non de grands enfants mais de jeunes adultes, c'est-à-dire d'immigrants autonomes. Quant aux enfants de moins de 10 ans, si leur nombre est important, il est malgré tout relativement faible pour une population où les adultes sont jeunes. C'est qu'il existe un très fort déséquilibre des sexes.

Il n'y a que 36 femmes adultes (plus de 15 ans) pour 100 hommes et 12 % des femmes sont célibataires. 53 % des hommes adultes sont eux-mêmes célibataires (ou veufs, ou divorcés), ce qui est considérable mais ne rend pas compte de tout le surnombre masculin : sur 47 hommes mariés, 15 n'ont pas leur femme avec eux. Ce déficit féminin n'est pas uniforme d'un groupe à l'autre. Une différence pas très importante mais significative oppose les originaires des forêts du Sud (sex-ratio 40) aux populations soudanaises plus lointaines (sex-ratio 30). Mais, comme on pouvait s'y attendre, le groupe le plus équilibré—et de très loin—est celui des originaires de la région de San Pedro (sex-ratio 70).

3. NIVEAUX D'INSTRUCTION ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

La proportion d'hommes adultes sachant lire et écrire est faible : 20 %. A Abidjan en 1963, elle était de 35 %. Les titulaires de diplômes supérieurs au certificat d'études primaires ne forment que le centième de la population adulte masculine, contre plus de 5 % à Abidjan en 1963. Cela n'a rien d'étonnant car San Pedro n'offre guère encore que des emplois de manœuvre et d'ouvrier. Il est vrai que cette situation pourrait être favorable aux titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle, mais s'ils sont peu nombreux (0,4 %), ils le sont en fait partout : à Abidjan, toujours en 1963, on n'en dénombrait que un pour cent.

30 % des hommes adultes ne parlent pas le français contre 17 % à Abidjan il y a six ans. Cela veut seulement dire qu'il y a à San Pedro une plus grande proportion d'hommes neufs, récemment — sinon directement — sortis d'un contexte rural non scolarisé. Les 45 % d'hommes sachant s'exprimer en français tout en n'ayant reçu aucune instruction sont là pour prouver que le français s'apprend dans la rue et à l'usine.

Les résultats concernant les enfants sont peu instructifs puisqu'il n'y a que de très jeunes enfants. Un quart d'entre eux seulement ont reçu un début de formation et dans ce cas celle-ci est au moins provisoirement arrêtée puisqu'il n'y a pas encore d'écoles à San Pedro. Quant aux femmes adultes, 4 % seulement sont quelque peu alphabétisées.

Si l'on reprend le cas des hommes adultes, il est nécessaire, puisque les diplômés sont si rares, de considérer plutôt l'expérience professionnelle. Pour évaluer celle-ci, le seul élément dont on dispose est la situation professionnelle antérieure à la venue à San Pedro. Seules les grandes catégories ressortent de l'enquête. A côté d'un nombre très modéré de « sans emploi » (12 %) auxquels il faut ajouter 2 % d'élèves, 15 % étaient cultivateurs, 1 % pêcheurs, 18 % manœuvres, 34 % ouvriers, 5 % commerçants, 3 % artisans, les 9 % restant provenant des autres catégories de services.

La proportion de sans-emploi paraît rassurante : il n'y aurait donc pas ruée d'un sous-prolétariat urbain. Mais il est bien difficile d'interpréter ces chiffres. On aurait tort d'imaginer que tous ceux qui sont donnés pour salariés la veille de leur migration ont quitté délibérément leur emploi pour tenter leur chance à San Pedro. Il est dommage que l'enquête ne nous dise pas combien sont dans ce cas — il y en a — car ce serait une façon de mesurer l'engouement provoqué par San Pedro. Il est en tout cas certain que la plupart n'ont pas eu à démissionner, soit qu'ils aient simplement suivi leur employeur, comme cela est courant dans les entreprises de travaux publics (1), soit qu'ils aient saisi l'occasion d'une fin de contrat ou d'un licenciement pour rallier San Pedro. Il y a lieu de considérer d'autre part que l'essentiel des 12 % de « sans-emploi » pourrait bien être constitué de jeunes gens n'ayant encore jamais eu d'activités professionnelles au moment de leur arrivée. C'est dire toute l'imprécision de telles investigations.

2. L'emploi

1. EMPLOI, SOUS-EMPLOI ET NON-EMPLOI

Qu'est-il advenu, à San Pedro, des divers groupes professionnels que nous venons d'évoquer ? Le groupe des chômeurs s'est accru et passé à 22 %. Mais dans ce nombre on ne retrouve que les deux

cinquièmes des « sans-emploi » originels. A eux se sont joints environ le sixième de chaque catégorie professionnelle, sauf les agriculteurs pour lesquels la proportion est plus élevée et atteint le tiers. Ce dernier taux s'explique en partie par une certaine hésitation de nombre d'agriculteurs entre le salariat et la poursuite de leur activité, d'autant plus que dans ce domaine une réinstallation ne peut se faire de façon immédiate. L'époque de l'enquête (fin janvier), début de la saison sèche, était d'ailleurs favorable à l'arrivée de paysans désireux de prospecter les possibilités d'installation agricole, non forcément dans la périphérie immédiate de San Pedro (2), mais à la faveur d'un hébergement familial dans cette ville.

Qu'un sixième seulement de ceux qui étaient salariés soient maintenant sans travail semblerait indiquer que le flux migratoire vers San Pedro n'est pas exagérément disproportionné aux besoins du chantier. Mais l'interprétation est faussée du fait de la coexistence d'un flux dirigé (salariés affectés à San Pedro par leur entreprise) et d'un flux spontané, qu'il faudrait pouvoir distinguer. Si l'on s'en tient au dernier, le taux ci-dessus est donc sous-estimé. Le sort du contingent des « sans-emploi » d'origine (deux cinquièmes restant sans travail) donne, à l'opposé, une image trop sombre du rapport entre flux spontané et marché de l'emploi, puisqu'il s'agit en partie de très jeunes gens sans références, donc handicapés dans les opérations d'embauche, cette remarque valant aussi, dans une certaine mesure, pour les anciens agriculteurs. Il faut penser que pour l'ensemble des immigrés « spontanés » le taux de chômage est intermédiaire entre ces deux valeurs et sans doute grossièrement égal au quart.

Mais, d'autre part, peut-on vraiment parler d'un taux de chômage dans une population aussi récemment constituée, où plus du tiers de la population active (3)

(2) Comme on le verra plus loin, l'opération San Pedro, en ouvrant la région quasi inhabitée du Sud-Ouest, entraîne, indépendamment des programmes de développement agricole, une colonisation paysanne déjà très sensible en 1969.

(3) Par « la population active » ou plus simplement par « les actifs », nous entendons dans les pages qui suivent ce qu'il serait plus juste d'appeler « la population en âge d'activité ». Plus précisément nous engloberons sous ces vocables l'ensemble des personnes de plus de 15 ans, qu'elles aient ou non du travail et, dans la négative, sans nous soucier de savoir si elles en cherchent. Le degré de précision de l'enquête ne permet en effet pas d'appliquer la notion plus restrictive de « population disponible » (recherchant un emploi) aux personnes dépourvues de travail, comme le fait par exemple l'INSEE en France, pour qui la population active est la somme des personnes ayant un emploi et des personnes qui en cherchent. Quant aux plus de 65 ans, que l'on pourrait écarter de la définition, leur effectif est si faible que la question ne se pose pas.

(1) A titre indicatif : les chefs de personnel des deux plus grosses entreprises de San Pedro estiment l'un à 10 %, l'autre à 20 % la part de travailleurs non recrutés sur place.

est présente depuis moins de quatre mois ? Les « sans-emploi » présents depuis plus de quatre mois, soit 42 % de l'ensemble des « sans-emploi », ne représentent que 15 % des actifs de la même ancienneté. Mais il faut encore nuancer : les embauches temporaires, pour la durée d'un travail défini, sont nombreuses, et il n'y a pas lieu de penser que tous les chômeurs actuels le sont depuis leur arrivée à San Pedro.

On constate enfin que la proportion des « sans-emploi » est la même (environ un cinquième) à tous les niveaux d'instruction, qu'elle est seulement légèrement plus faible pour ceux qui, sans être « lettrés », parlent le français. On retrouve donc ici le handicap des débutants devant l'embauche : la méconnaissance du français est en effet, chez le non-lettré, le signe presque infaillible d'une expérience salariale faible ou nulle. Quant aux « lettrés » et, parmi eux, les titulaires du CEP ou d'un diplôme supérieur (9 % des actifs), on est étonné de voir qu'ils ne souffrent pas plus du chômage dans un contexte de chantier qui leur est pourtant peu favorable. Mais il faut y regarder de plus près et s'inquiéter du sous-emploi.

Si un cinquième seulement des titulaires du CEP sont sans emploi, c'est qu'un nombre égal ont accepté un poste de manœuvre. Près d'un cinquième encore sont, d'autre part, ouvriers, ce qui n'est pas, en Côte d'Ivoire, la destinée habituelle des titulaires du CEP. Par contre, très rares sont les commerçants et les artisans. Finalement, moins de 40 % de l'effectif occupent des fonctions qui tiennent compte de leur qualité de « lettrés » : employés de bureau, commis, magasiniers, topographes, aides-laborantin, aides-géomètres, dessinateurs et quelques fonctionnaires.

Le même sous-emploi est sensible parmi les travailleurs manuels eux-mêmes. Alors que, si l'on se réfère à la profession exercée avant l'installation à San Pedro, les ouvriers spécialisés dépassent en nombre les manœuvres (34 % des actifs masculins contre 18 %), le rapport se renverse après l'installation (29 % contre 32 %). Une centaine d'ouvriers seraient devenus manœuvres. Notons au passage que dans l'un et l'autre cas la proportion de manœuvres est plus grande encore qu'il n'apparaît dans l'exploitation de l'enquête, beaucoup de spécialisations avancées par les intéressés étant fictives, ne désignant qu'un type de travail de force. La différence entre les professions d'origine et les professions à San Pedro n'en reste pas moins significative.

Le secteur des professions indépendantes, enfin, cache lui aussi un phénomène de sous-emploi, encore

plus difficile à appréhender. Mais avant d'aborder cette question, concluons sur quelques chiffres concernant les salariés. Ils comptent finalement pour 68 % de la population active masculine, les « sans-emploi » étant 22 % et les commerçants et artisans 10 %. Les 68 % de salariés se répartissent à leur tour en 32 % de manœuvres, 29 % d'ouvriers et 7 % d'employés divers. La classe de salaires la plus gonflée est celle qui va de 10 000 à 15 000 F CFA par mois. Mais l'éventail s'étale sensiblement plus au-delà qu'en deçà, si bien que le salaire médian est de 13 700 F et le salaire moyen de 15 300 F. Un peu plus de 4 % des salariés gagnent plus de 30 000 F, mais près de 24 % gagnent moins de 10 000 F.

2. PROFESSIONS INDÉPENDANTES ET ACTIVITÉS D'ACTIVITÉ

Il est bien difficile, dans le domaine des activités libres, de faire le départ entre les professions véritables et ce qui n'est qu'un moyen de subsister en attendant une embauche. L'enquête fait une distinction entre l'emploi proprement dit et l'activité secondaire d'une même personne. C'est ainsi que des sans-emploi sont donnés pour ayant une activité secondaire. Mais si la définition d'une activité secondaire ne pose pas de trop gros problèmes quand il y a effectivement deux activités dont l'une est salariale, il n'en est pas de même quand il n'y en a qu'une et qu'elle est indépendante. A défaut d'observation précise, le meilleur critère, dans le cadre d'une enquête exhaustive donc rapide, est l'idée que se fait l'intéressé de l'activité qu'il exerce. Ce critère, déjà bien aléatoire, on ne peut dire dans quelle mesure chaque enquêteur a tenté de le corriger ou de le respecter.

Quoi qu'il en soit, seule une partie des non-salariés est concernée. Près de la moitié d'entre eux (16 % des « actifs ») n'avouent aucune activité. Quant à l'autre moitié, l'enquête affirme que dans un cas sur trois l'activité exercée n'est pas un véritable métier (ce qui ferait au total 22 % de « sans-emploi », comme il est dit plus haut). Toutefois, on retrouve à peu près les mêmes spécialités de part et d'autre. Et elles sont généralement d'un genre où il est difficile de trancher en l'absence d'une étude de budget ou d'entretiens biographiques individuels.

Artisanat et tâcheronnage

On peut malgré tout noter un certain nombre d'activités relevant d'un métier qu'il a fallu apprendre. C'est ainsi qu'on dénombre, en comptant ensemble

maîtres artisans, compagnons et apprentis, 20 menuisiers, 15 boulangers, 11 tailleurs, plusieurs coiffeurs, matelassiers, photographes, dépanneurs-radio, horlogers, forgerons, soit au total 3 % de la population active masculine. Une absence, celle des artisans du bâtiment autres que les menuisiers (1), et le nombre étonnant de boulangers, rappellent de deux façons que San Pedro n'est qu'un chantier. D'une part le « campement » est provisoire et il est interdit d'y construire en dur. D'autre part la ville n'existe pas encore et ne comporte donc pas de boulangerie industrielle. Le pain consommé aussi bien par les cadres européens du chantier que par la population du « campement » provient donc de fours artisanaux, en argile, dont la prospérité confirme encore autre chose : l'origine citadine de la majeure partie de la population.

A côté de ces métiers à peu près indiscutables que, toutefois, beaucoup ne font qu'apprendre, de nombreuses autres activités artisanales occupent encore 3,5 % des actifs masculins. Mais ici on n'est plus sûr de rien. Trente personnes déclarent construire des cases en « banco », autrement dit des cases en argile avec armature de perches tressées en claies. La quasi-totalité des cases de San Pedro appartiennent à ce type. Mais qui construit sa propre case et qui pour autrui ? Et dans ce dernier cas, qui par désœuvrement, pour un parent, et qui véritablement par profession ? On doit se borner à remarquer qu'il n'est pas impossible, dans le contexte de San Pedro, que ce genre de travail soit rémunérateur pour quelques-uns. La majeure partie de la population est salariée et n'a pas forcément le temps, ni le goût, ni même le savoir-faire nécessaire. Si la technique est de type rural, elle n'en sert pas moins une demande de caractère urbain au taux de croissance particulièrement élevé.

La même remarque vaut pour d'autres types de travaux au caractère rural parfois encore plus accusé. Une vingtaine d'habitants se disent manœuvres indépendants. Il faut entendre par là des tâcherons non spécialisés et qui, las de chercher une embauche sur le chantier, ou intentionnellement — toujours la même incertitude — opèrent surtout dans le campement (2). Les travaux qui s'offrent à eux se rapportent surtout à la préparation des terrains pour la construction : déforestation, débroussaillage, nivellement. Le tarif est de 15 000 F pour une parcelle de

20 mètres sur 20. On imagine que là aussi la demande peut être importante dans le contexte actuel, et cette activité aussi rémunératrice, voire plus, qu'un salaire régulier. Il en est de même du métier de puisatier qui occupe huit personnes. L'eau est à une dizaine de mètres. Il n'est pas besoin de maçonnerie car le sol est d'argile compacte. Le creusement d'un puits vaut 7 000 F. Toujours lié à la construction est le métier de coupeur de perches et chevrons et celui de fabricant de « papos », tuiles végétales cousues. Les dix personnes qui s'y adonnent feraient fortune si elles étaient seules à approvisionner le marché de San Pedro (3). Mais l'essentiel de ces matériaux vient des campagnes proches ou moins proches, acheminé par les camions des commerçants dioula. On trouve enfin, dans un tout autre domaine, un assez fort contingent (une dizaine) de blanchisseurs (4), qu'explique la forte proportion de salariés célibataires.

Le commerce et ses franges

A mi-chemin entre l'artisanat et le commerce, la restauration regroupe, ce qui est assez considérable, 1,5 % de la population active masculine, soit plus d'une trentaine d'hommes. La proportion de célibataires est ici aussi en cause. Mais l'interprétation du métier est aussi hasardeuse que dans les domaines précédents. Le recensement permet, si l'on s'astreint à un examen attentif de ses fiches, de distinguer trois cas : celui des restaurateurs proprement dits (une dizaine de personnes) ; celui des marchands de petits déjeuners (de type français, mais servis matin et soir), au nombre de vingt ; et celui, plus rare mais sans doute sous-estimé, des responsables de popotes de célibataires : il arrive en effet que des petits groupements de compatriotes s'organisent ainsi, confiant à l'un d'entre eux la cuisine de tous. Outre que cette dernière catégorie de personnes est difficilement assimilable à une profession, on peut penser qu'un certain nombre de candidats au salariat se réfugient dans cette activité, notamment parmi les marchands de petits déjeuners. On remarque par exemple que ceux-ci appartiennent à des ethnies autres que celle qui s'est fait, à Abidjan notamment, une spécialité de ce commerce : les Haoussa du

(3) 10 F le papo, 1 000 papos par case, plusieurs centaines de cases à toit végétal construites en un an, soit plusieurs millions à partager entre six hommes qui n'étaient pas six dès le début.

(4) Ne pas imaginer de blanchisseries : le blanchisseur ramasse le linge chez ses clients, va le laver au marigot et le ramène à ses clients après séchage sur l'herbe.

(1) Et autres que les salariés des entreprises.

(2) Sur le chantier quelques occasions s'offrent aussi : décharger un bateau par exemple.

Niger. D'autre part, l'usage veut que le « café » se serve en plein air, sur de longues tables abritées ou non, ce qui rend cette activité très accessible à quiconque tandis que les restaurants, même extrêmement rudimentaires, ont pignon sur rue.

Le commerce proprement dit regroupe une centaine de personnes, soit 4,5 % des actifs masculins. Les moins suspects de chômage, outre un transporteur, propriétaire de camion (1), et un gérant de commerce intégré (2), sont les boutiquiers (1 %). Comme les restaurateurs, ils consacrent un local à leur activité, mais surtout ils possèdent un stock relativement important. Ce ne sont cependant pas encore des preuves suffisantes, car il est courant dans les villes ivoiriennes ou ailleurs qu'une boutique soit montée par des travailleurs momentanément dépourvus d'emploi pour être confiée en cas d'embauche à l'épouse, au frère ou à un gérant rémunéré, jouant ainsi le rôle d'un placement et d'une assurance contre le chômage. Inversement on ne peut systématiquement tenir pour des chômeurs déguisés ceux (presque tous les autres commerçants) qui ne disposent pas de locaux, qu'ils soient « tabliers » sur le marché ou dans la rue. L'enquête, malheureusement, laisse dans l'ombre la spécialité d'une partie d'entre eux. Mais il ressort tout de même que les postes importants sont d'une part les tissus et foulards, d'autre part les produits alimentaires de base, riz, banane plantain, igname et pain, enfin les cigarettes et la cola, chacun de ces trois postes regroupant environ 1 % des actifs. Il faut aussi faire une place à des commerces qui, plus encore que les boutiques, supposent une importante mise de fonds : celui des matériaux de construction, pour l'instant limités aux tôles et bois, celui de la viande, ainsi que le commerce en gros des produits agricoles de base déjà nommés. Ils ne ressortent qu'imparfaitement de l'enquête, mais ils ne doivent pas concerner plus de 0,5 % des actifs.

Notons enfin un métier très particulier, mais qui comporte une composante nettement commerciale : le maraboutage. Six hommes s'en réclament, tantôt simples marchands de remèdes et amulettes, tantôt enseignants coraniques.

(1) Qu'il n'y ait qu'un transporteur recensé ne veut pas dire qu'il soit le seul à desservir San-Pedro-bis. L'essentiel de cette desserte est assurée par des transporteurs basés dans des centres urbains plus anciens tels que Sassandra ou Gagnoa.

(2) Une succursale de la SCOA, Société Commerciale de l'Ouest Africain. Les gérants sont rémunérés sur les ventes et ne sont donc pas, à proprement parler des salariés.

Le secteur primaire

Dans le secteur primaire, la position des pêcheurs est la moins ambiguë. On ne s'improvise pas pêcheur en mer et de fait la plupart des quelque vingt pêcheurs recensés (1 % des actifs) appartiennent à des ethnies très spécialisées dans la pêche maritime : les Fanti du Ghana et les Lebou sénégalais. Quant aux agriculteurs et planteurs (2 % des actifs) il faut y distinguer ceux dont l'implantation est antérieure à celle du chantier (des Krou, mais aussi des Wobé, des Yacouba et des Guinéens, tous gens de l'ouest), et ceux qui relèvent du flux migratoire provoqué par le chantier. Les seconds sont très minoritaires mais on remarque que de nombreux autres immigrants (1 % des actifs), actuellement sans travail, déclarent vouloir créer des plantations ou des champs ; il s'agit surtout de Maliens et de Guinéens. On ne sait s'ils seront des agriculteurs urbains, toujours prêts à entrer dans le monde salarié, ou si San Pedro n'est pour eux qu'un pied-à-terre, le temps de prospecter l'arrière-pays.

Stabilité dans les professions indépendantes

Bien que l'indication des activités antérieures soit encore moins précise que celle des activités actuelles, il n'est pas sans intérêt de comparer rapidement les unes et les autres dans le domaine des professions libres. Cette confrontation permet dans une certaine mesure de se rendre compte du caractère occasionnel, ou au contraire de la permanence du métier exercé. Elle ne fournit en vérité qu'une indication.

Parmi les artisans de notre première rubrique, ceux dont nous estimions que le métier était appris, seuls quelques boulangers étaient manœuvres, quelques autres étaient agriculteurs, ainsi que les mate-lassiers. Tous les autres étaient artisans. Les artisans de la deuxième rubrique — du type tâcheron — se partageaient de façon égale entre l'agriculture, le commerce et les emplois de manœuvre. Seuls les puisatiers l'étaient déjà, ainsi que quelques blanchisseurs et manœuvres tâcherons. Chez les artisans de la restauration, les marchands de petits déjeuners se dispersaient entre toutes les professions, notamment salariées, tandis que les restaurateurs proprement dits l'étaient déjà ou bien étaient commerçants. Quant aux commerçants, un septième d'entre eux étaient salariés, un nombre égal agriculteurs, les autres déjà commerçants. Presque tous les boutiquiers l'étaient déjà. Enfin tous les pêcheurs étaient pêcheurs, mais un agriculteur sur cinq était salarié.

3. LE TRAVAIL FÉMININ. APERÇU SUR L'ALIMENTATION

Le travail féminin vient compléter la panoplie des activités artisanales et commerciales. Sur 800 femmes de plus de 15 ans, 230 avouent une activité extra-ménagère, soit un peu moins de 30 %. Il s'agit d'ailleurs presque exclusivement d'activités commerciales. En fait d'artisanat on ne rencontre guère que des couturières (5 % des femmes ayant une activité professionnelle) et, si l'on peut se permettre cette assimilation, des prostituées (10 %).

Les postes de vente les plus importants appartiennent évidemment au domaine alimentaire. L'ensemble des postes non-alimentaires ne regroupent que le dixième des femmes ayant une activité. Le seul poste notable est celui des pagnes (4 %), puis viennent divers articles de ménage (3 %) et enfin cigarettes et tabac en poudre (2 %). Ce qui nous conduit aux frontières de l'alimentaire avec d'autres stimulants tels que la cola (3 %) et diverses boissons, notamment le « lembregui », jus de citron au gingembre (3 %), l'ensemble des stimulants comptant donc pour 8 %. On remarque l'absence très significative de marchandes de vin de palme. Celui-ci manque évidemment dans cette région couverte par la forêt dense et il ne souffre pas de longs transports.

Dans l'alimentation proprement dite (75 %), cinq produits dominent de très loin tous les autres : le poisson, le riz, la banane plantain, le manioc et les arachides. La viande est rare et c'est le poisson (16 %) qui fournit l'essentiel des protéines. Le riz (16 % également) est à la fois la seule céréale dont San Pedro soit bien approvisionné et le féculent le plus vendu (1). Ce n'est pas un hasard : les régions agricoles les plus proches de San Pedro appartiennent à l'Afrique rizicole, comme tout l'Ouest ivoirien ainsi que les pays malinké ivoirien, malien et guinéen, d'où vient justement la plus grosse part de la population. Voltaïques et Sénégalais mangent aussi le riz. La banane plantain, qui vient au deuxième rang des féculents (13 %) est encore plus abondante que le riz, ou tout au moins plus volontiers commercialisée, dans ces mêmes régions agricoles relativement proches : pays bété, godié, dida... Elle est appréciée de tous les peuples forestiers. Le manioc enfin (8 %) a un double mérite : être produit sur place par les populations côtières qui en ont fait leur aliment de

base, et d'autre part être accepté par à peu près toutes les autres comme aliment d'appoint. L'igname, non produite dans l'Ouest ivoirien sinon par des immigrés baoulé, n'est par ailleurs jugée indispensable que par ces derniers et une partie des Sénoufo, d'où sa rareté relative (2 %). L'arachide (11 %) est presque seule à représenter les aliments gras. La région est pourtant encore moins productive en arachides qu'en noix de palme, mais les premières supportent stockage et transport que les secondes ne tolèrent guère. De toute manière, de l'huile manufacturée, de palme ou d'arachide, est vendue dans la succursale SCOA déjà citée et dans les boutiques, et l'on voit aussi quelques femmes en revendre. L'arachide est aussi un condiment, et à ce titre encore domine : piments, gombos, oignons et tomates, si abondants habituellement sur les marchés ivoiriens ou autres, sont ici assez rares. La tomate en boîte, présente dans toutes les boutiques, y remédie en partie (2).

Tous ces produits alimentaires sont généralement vendus à l'état brut, mais il arrive qu'ils soient transformés ou même cuisinés. Ainsi le manioc est parfois vendu sous forme « d'attiéké » (1 %), sorte de semoule, spécialité de la côte éburnéenne. L'attiéké s'emporte froid, mais l'« alloc » (4 %), tranches de banane frites, se sert chaud. C'est déjà un peu de la restauration et cela le devient totalement avec le « riz sauce » ou le « riz au gras », qui sont les plats-types de la plupart des restaurants, mais que quelques femmes proposent aussi dans la rue. Il y a d'autres plats, et des poissons grillés ou fumés, mais l'enquête est évidemment peu explicite sur ce point. Elle met toutefois nettement en lumière beignets et galettes qui représentent un poste de vente appréciable (6 %).

On remarque certaines spécialisations ethniques dans toutes ces activités féminines. Ainsi les prostituées sont à peu près toutes anglophones (Nigérianes et surtout Ghanéennes), du moins celles qui se sont déclarées telles, ayant pignon sur rue : une chambre dont la porte s'ouvre côté rue (et non côté cour comme c'est le cas des logements courants), et dont le seuil est souvent à demi masqué par un paravent qui ne trompe pas. Il existe à côté de cette prostitution affichée une prostitution plus discrète mais non moins réelle et qui n'est pas l'apanage des seules anglophones. Les couturières sont toutes originaires du Sud, de la région guéré aux pays du Bénin. Les

(1) Ce pourcentage donne une idée encore trop faible de l'importance du riz à San-Pedro-bis, face notamment à la banane plantain. Grâce à ses possibilités de stockage, sa consommation ne passe pas obligatoirement par la vente au détail, beaucoup de ménagères l'achètent par sacs dans les boutiques.

(2) Ce tableau ne peut évidemment tenir compte des variations saisonnières qui peuvent jouer sur certains produits frais. Mais l'époque de l'enquête, début de la saison sèche, se situe dans une période alimentaire éminemment favorable.

marchandes de cola sont toutes des femmes du Nord. Les produits alimentaires, sauf le manioc qui est une spécialité krou, sont vendus par à peu près tout le monde. Toutefois le poisson l'est surtout par les femmes krou, malinké et par les Ghanéennes, le riz par les Yacouba et les Malinké, les arachides par les Malinké.

3. San-Pedro-bis

Il reste à voir comment cette population s'organise sur le terrain. On sait déjà qu'elle se partage, fin 1969, en deux « campements » d'inégale importance, la majeure partie étant installée dans cette véritable ville-bis, toute provisoire quoique déjà considérable, qui mange la forêt à quelque cinq kilomètres du chantier.

1. LE DÉFRICHEMENT

Malgré les apparences, l'origine de ce campement n'est pas une installation spontanée, mais une initiative de l'administration. C'est à cet endroit que celle-ci décida, en 1968, de réinstaller les habitants du village du front de mer dont l'extension du chantier nécessitait le déguerpissement (1). Aux villageois proprement dits s'étaient déjà joints une première vague de migrants. C'est ainsi qu'un petit carré de deux hectares environ fut sommairement loti au bord de la route de Tabou. Cinq petites rues non équipées, simplement tracées au bulldozer, moins d'une centaine de lots de 10 mètres sur 15 dépourvus d'autre garantie foncière qu'un simple permis d'occuper, un étroit espace libre central destiné à permettre l'éclosion spontanée d'un marché, voilà tout l'apport logistique de l'administration, outre les indemnités d'expropriation versées aux villageois autochtones. Ce fut toutefois un acte décisif car il créa un point de ralliement vers lequel convergèrent tout naturellement les vagues migratoires ultérieures.

Un second élément aida cette polarisation : non loin du lotissement, un Bakoué avait une plantation, ce qui signifie qu'un trou était déjà fait dans la forêt dense et s'offrait aux appétits immédiats de terrains à bâtir. Le paysan ne se fit pas faute de s'adapter aux circonstances et mit son terrain sur le marché. Il s'imposa d'ailleurs ainsi comme chef de sous-quartier.

(1) Voir la note 3 de la page 246.

Cependant, les quelques milliers de personnes qui peuplent le campement fin 1969 n'ont pas toutes trouvé place dans ces deux clairières. De nombreux autres pans de forêt ont été abattus, les deux noyaux initiaux se rejoignent vite. Ce qu'il est intéressant de noter, c'est qu'en dépit d'une apparence évoquant l'autoconstruction et le « chacun pour soi », cette urbanisation spontanée met en œuvre un système relativement complexe de prestations de service diverses : entre le « droit » d'occuper négocié auprès des possesseurs coutumiers de la forêt et la jouissance d'un logement, s'interposent la spéculation de celui qui défriche et celle de celui qui construit, personnages souvent distincts et qui ne sont pas forcément les agents physiques de ces opérations. Au bout de la chaîne on constate que plus de 60 % des hommes adultes sont soit hébergés par des parents ou amis (32 %), soit, ce qui retient plus l'attention, locataires (29 %). On peut s'étonner de ces constatations qui dénotent une diversité d'attitudes déjà grande dans ce contexte pourtant neuf, apparemment peu contraignant puisque non encore structuré. Pourquoi tout un chacun n'installe-t-il pas tout bonnement sa case de ses mains sur un bout de terrain défriché par lui ? C'est bien pourtant ce que l'on imagine au premier abord, au vu de la légèreté des constructions, de leur facture très rurale, sachant d'autre part que la forêt est provisoirement ouverte à tous. Cela paraîtrait d'autant plus normal que la plupart des immigrants sont encore très proches de leurs origines rurales, comme le suggèrent au moins leur âge et leur faible connaissance du français, à défaut de renseignements biographiques plus précis. Il est vrai toutefois, que la plupart vivaient déjà dans une ville au moment de leur départ pour San Pedro.

2. LES ATTITUDES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Qu'il n'en soit pas ainsi montre bien, s'il en est besoin, que le climat humain à San-Pedro-bis n'est pas celui d'un gros bourg où l'on s'installe paisiblement. On y va courir sa chance en compagnie de mille autres coureurs. Cette concurrence donne du prix au temps, notamment pour ceux aux yeux de qui la chance passe par l'embauche. Une fois embauchés, le temps leur manque encore plus, mais par contre l'argent gagné permet d'y remédier et nombreux sont ceux qui alors s'installent en ayant recours au service d'autrui (pour le défrichage et la construction). Mais une autre considération arrête beaucoup d'autres migrants au seuil de cette étape. San Pedro est un pôle d'attraction neuf et s'il suscite

de grands espoirs il engendre aussi une certaine réserve. L'immigrant s'y sent, moins encore que dans un autre milieu urbain, assuré de réussir. En fait d'employeurs, il n'y a jusqu'ici que des entreprises de travaux publics, lesquelles offrent peu de sécurité car elles n'embauchent que pour la durée d'un chantier, voire d'une phase de travaux très limitée. Certains immigrants préfèrent dans ces conditions ne pas investir tout de suite, si peu que ce soit, dans la construction. Et cette attitude vaut aussi bien pour les investissements en énergie humaine que pour les investissements en argent. Il ne reste alors que les solutions de l'hébergement ou de la location. A cette insécurité liée aux conditions de l'emploi s'ajoute une incertitude quant à la longévité du quartier tel qu'il se développe actuellement. Depuis le milieu de l'année 1969 l'idée se répand qu'un nouveau déguerpissement pourrait être imminent.

Qu'il y ait acquisition d'un terrain défriché contre prestations, achat de matériaux de construction pourtant offerts par la nature, appel à tâcherons pour la construction ou, plus simplement, recours à une location, toutes ces solutions sont à prix d'argent (1). Indépendamment de tous les facteurs déjà évoqués, c'est bien là une caractéristique de milieu urbain. Le cadre physique est exemplairement rural, mais le climat humain est urbain. Si ces solutions onéreuses sont interdites à celui qui vient de quitter son village et qui, s'il n'est pas pris en charge, construit sa case de ses mains, elles correspondent à des attitudes parfaitement normales aux yeux de ceux qui n'en sont pas à leur première expérience urbaine, tant le réflexe du recours au service rémunéré d'autrui s'ancre vite. On voit rarement un jeune ouvrier défricher un bout de forêt ou même construire sa case même s'il en est techniquement capable pour l'avoir fait dans sa jeunesse.

Hors l'éventualité d'un hébergement, c'est bien entendu surtout vers la solution de la location (2) que se tourne l'immigrant qui arrive, et non toujours pour le seul temps de bâtir ou de faire bâtir. L'enquête révèle que 65 % des hommes adultes comptant de un à quatre mois de séjour sont locataires ou hébergés. Cette proportion diminue évidemment avec l'ancienneté, mais demeure de 37 % après un

an de séjour. L'importance, au premier abord insolite du phénomène locatif — 29 % au moment de l'enquête et probablement sensiblement plus fin 1969 en raison notamment des menaces pesant sur le « campement » qui n'encouragent pas les nouveaux venus à construire (3) — ne doit toutefois pas faire oublier qu'une proportion de près de 40 % de propriétaires est exceptionnellement élevée en regard de l'exemple d'Abidjan où la proportion est toujours inférieure à 10 %, qu'il s'agisse de quartiers officiellement lotis comme Treichville ou Koumassi, ou même de quartiers de développement spontané comme Port-Bouct ou Abobo.

Si l'on entre à présent dans le détail de l'enquête, on s'aperçoit que les attitudes en matière de logement varient de façon très nette selon la situation familiale, le statut professionnel et l'appartenance ethnique.

Il y a bien entendu une plus forte proportion de propriétaires (70 %) parmi les hommes ayant femmes et enfants avec eux que parmi les hommes seuls (27 %). Non que la présence à San Pedro de la famille de l'immigré soit le moteur de l'accession à la propriété. Cette accession est généralement antérieure à l'arrivée de l'épouse. Il reste que la perspective de cette arrivée constitue le mobile essentiel. En un sens, il est plus significatif d'inverser la comparaison et de constater que si 50 % des propriétaires ont été rejoints par leurs épouses, ce n'est le cas que de 14 % des locataires et hébergés.

La variation du nombre des propriétaires selon la catégorie professionnelle illustre bien l'interférence des divers facteurs évoqués plus haut. Ce sont les agriculteurs qui comptent le plus fort pourcentage de propriétaires (72 %). On ne trouve du reste parmi eux aucun locataire et l'on peut estimer que les hébergés sont en fait, du moins chez les autochtones, des jeunes vivant encore chez leur père, phénomène que l'on ne rencontre pas dans les autres couches de la population. En seconde position viennent les travailleurs indépendants et notamment les commerçants, y compris les petits « tabliers » (54 %). Les salariés sont les moins acharnés à construire. Toutefois les plus aisés le font plus volontiers que les autres : il y a près de 50 % de propriétaires parmi les employés, 45 % parmi les ouvriers, 36 % parmi les manœuvres. Ainsi l'argent semble venir au secours d'une faible disponibilité en temps. Chez les « sans-emploi » le taux de propriétaires n'est que de 25 %, bien supé-

(1) Le loyer d'une chambre s'élève en général à 1 500 francs CFA à proximité des deux pistes, et à 1 000 francs dans les parties reculées du campement.

(2) Y compris la co-location entre célibataires, très fréquente semble-t-il, mais que l'enquête ne permet pas de distinguer clairement du phénomène d'hébergement.

(3) Il est plus facile aux propriétaires en place de rajouter quelques chambres dans leur cour.

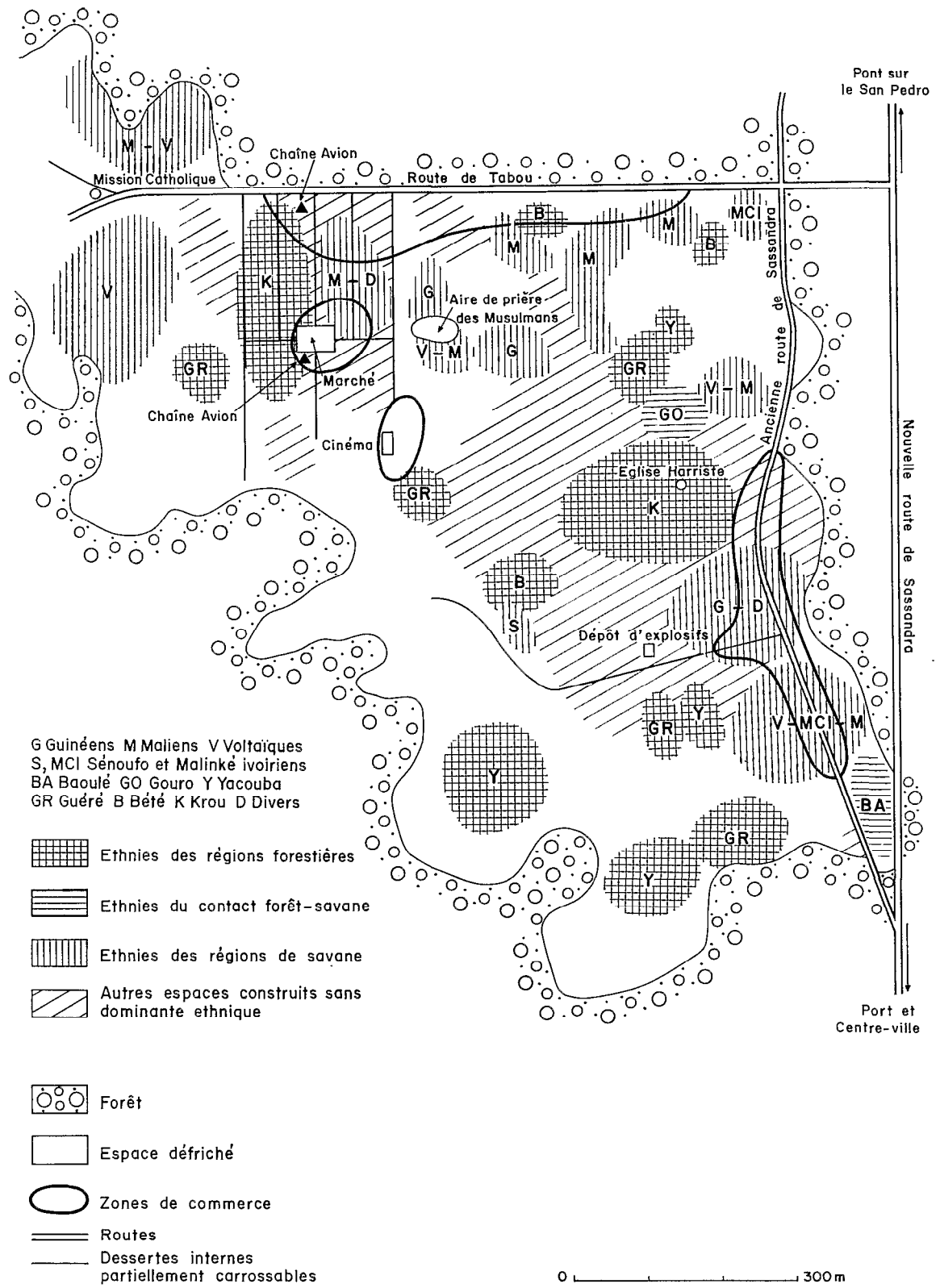


FIG. 2. — Regroupements ethniques dans le « campement » de San-Pedro

rieur cependant à ce que l'on constate dans un milieu urbain structuré tel que l'est Abidjan. La situation précaire du « sans-emploi », la date en général récente de son arrivée et la nécessité où il se trouve de s'occuper plus de son embauche que de son installation, facteurs communs à San Pedro et Abidjan, sont en partie compensés par la plus grande facilité qu'il y a, ici, à planter sa maison.

L'analyse ethnique, enfin, met en relief les peuples des forêts de l'Ouest ivoirien, Krou, Bété, Gouro, mais surtout Guéré et Yacouba. On compte, dans ces ethnies, trois fois plus de propriétaires que de locataires, et même, dans les deux dernières, quatre fois plus. C'est, du reste, parmi Yacouba et Guéré que se recrutent une bonne part des tâcherons constructeurs de cases.

3. DISPERSION ET REGROUPEMENTS ETHNIQUES

San Pedro, en 1969, offre l'occasion assez exceptionnelle d'observer ce que sont, hors de toute structure contraignante, les tendances au regroupement ethnique en milieu urbain. Non seulement la liberté d'installation y est encore totale, mais en outre aucun fait urbain préexistant ne conditionne, en 1968-69, les attitudes des immigrants ; de sorte que le phénomène observé est pleinement significatif des tendances présentes. Qui plus est, la palette des ethnies et des nationalités est, à peu de chose près, aussi diversifiée à San Pedro qu'à Abidjan. C'est donc un échantillon valant pour l'ensemble de la société urbaine ivoirienne qui est ainsi observable dans une sorte d'éprouvette où les spontanités se manifestent à l'état pur.

Or on constate d'une part, à grande échelle, une dispersion incontestable, d'autre part, à petite échelle, des regroupements ethniques non moins incontestables, enfin, si l'on descend dans le micro-détail, à nouveau une certaine promiscuité. Il est en effet impossible de reconnaître dans San-Pedro-bis de grands secteurs homogènes. Certes le grand nombre d'ethnies conduit inévitablement à un grand morcellement. Encore que l'on pourrait trouver, par exemple, un secteur musulman regroupant toutes les ethnies soudanaises, par opposition à un secteur akan et à un secteur krou. Mais on ne voit même pas, à chaque ethnie, correspondre un secteur déterminé. Pourtant il est possible de partager la majeure partie de San-Pedro-bis en petits secteurs sinon toujours rigoureusement homogènes, du moins nettement dominés par une ethnie (ou une nationalité étrangère) donnée, chaque ethnie contrôlant ainsi plusieurs

secteurs éparpillés sur l'ensemble de l'agglomération. Si l'on retient, comme unité minimum, un groupement d'une demi-douzaine de cases, les trois quarts de l'agglomération se laissent ainsi découper en secteurs groupant de six à trente cases, le dernier quart des surfaces construites restant hétérogène.

La promiscuité inter-ethnique est malgré tout importante. Sauf exception, notamment celle du plus gros « campement » yacouba, les groupements ethniques n'ont pas cherché à maintenir entre eux des franges de terrain inoccupées. Bien que résultant d'initiatives de défrichement indépendantes les unes des autres, San-Pedro-bis se présente comme une seule et unique clairière, tout au plus lobée sur son pourtour, et non comme un puzzle de clairières individualisées. C'est pourtant sans doute ce qui se serait passé, au moins en partie, dans un milieu de forêt claire, car il semble bien que l'aversion partagée de ces citadins dépayés pour la forêt dense soit la principale raison de cet état des choses. En partie inondée et regorgeant donc d'humidité et de moustiques, cette forêt est évidemment un milieu répulsif pour qui n'est pas en quête de terres de culture (1). Mais surtout elle est la négation du fait urbain, et elle est tout particulièrement ressentie comme telle dans cette contrée du bout des terres, jusqu'ici impénétrée, que l'immigrant a hâte de voir s'humaniser et se structurer : besoin et désir de voir se développer une vie de relation de caractère urbain, propre à faire oublier l'environnement peu hospitalier et à rassurer quant à la réalité d'une ville sur laquelle on a reporté tous ses espoirs. Aussi, non seulement les nouveaux venus ne cherchent nullement à s'écarter de l'agglomération existante — ce qui conduit inévitablement à morceler les affinités ethniques —, mais personne ne s'oppose par principe — ce qui n'empêche pas les litiges — à ce qu'un nouveau voisin comble un espace vide.

Mais un autre phénomène, la spéculation locative, contribue également à cette promiscuité inter-ethnique. Elle est générale et, de ce fait, rares sont les îlots ethniques parfaitement homogènes. On est conduit, du reste, à descendre encore d'un échelon dans l'analyse et à considérer ce qui se passe au niveau d'une case. On constate ainsi que près du quart des cases abritent des ménages d'ethnies variées. La case type à San-Pedro-bis est en effet celle que l'on rencontre dans toutes les villes de la basse Côte d'I-

(1) Dans l'arrière-pays de San-Pedro, la récente colonisation agricole ne boude pas les bas-fonds humides dont les pentes inférieures sont souvent semées de riz.

voire, c'est-à-dire une construction rectangulaire très allongée, partagée en cellules indépendantes, et donc adaptée aussi bien à la location qu'à l'hébergement de parents ou amis.

Toute ethnie ne se distribue pas de façon identique. Ainsi, si l'on s'en tient au « campement » principal que nous appelons dans ces pages San-Pedro-bis, les Krou (au sens restreint) sont fort peu dispersés, se partageant entre deux gros rassemblements de plus de 100 personnes, tandis que les Guéré-Wobé, par exemple, se dispersent en de nombreux petits îlots de moins de 50 personnes, mais bien circonscrits, et que les peuples soudanais paraissent atomisés malgré quelques regroupements préférentiels. Les Yacouba, voisins des Guéré-Wobé dans leur pays, ont un comportement très semblable à ces derniers, au point de s'accoler, dans plusieurs cas, aux îlots guéré, sans pour autant s'y fondre. Les deux groupes ont en commun en outre, une tendance à s'individualiser dans les parties reculées du campement, loin des deux routes, voire à s'isoler quelque peu, comme cet îlot yacouba plus gros que les autres (80 personnes) dont il fut question plus haut. Les Bété, bien que ne frayant pas, ou peu, avec les précédents, s'organisent de la même façon. En somme, l'ensemble des peuples forestiers, ceux de l'Ouest

ivoirien tout au moins, des Krou aux Bété (les autres n'étant représentés que par de faibles contingents), donnent l'impression de se replier sur eux-mêmes, surtout si on les compare aux gens du nord, qu'ils soient ivoiriens ou non.

Ceux-ci, du simple fait de leur implantation, paraissent doublement ouverts aux échanges. Nous parlions d'une atomisation n'excluant pas certains regroupements. Cette atomisation est démonstrative par elle-même, mais elle rappelle une observation précédente : la proportion de locataires beaucoup plus forte parmi les populations nordiques que chez les peuples forestiers pré-cités. Cela ne veut pas dire que les peuples sylvestres sont les logeurs des peuples soudanais. Ce n'est vrai que dans une très faible mesure. Les soudanais sont locataires les uns des autres, mais cela n'ôte rien à la démonstration présente, bien au contraire : alors que les îlots guéré ou krou restent relativement homogènes dans leur composition ethnique aussi bien par la rareté des représentants des ethnies voisines que par celle des gens de la savane, les secteurs à dominante soudanaise sont très mêlés quoique dans un éventail ethnique essentiellement soudanais. C'est ainsi que Voltaïques, Maliens, Ivoiriens du nord et Malinké de Guinée se côtoient au point qu'il est difficile de

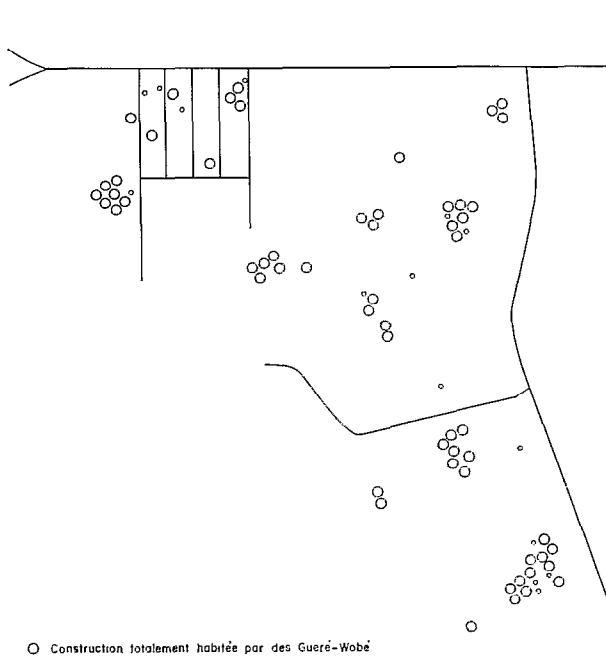


FIG. 3. — Implantation des populations Guéré-Wobé.



FIG. 4. — Implantation des populations Voltaïques.

dégager des secteurs nettement dominés par une nationalité.

Le second côté « ouvert » de l'implantation des ethnies septentrionales est leur nette prédilection pour les abords des deux routes, encore que l'intérieur du croissant ainsi formé soit loin d'être délaissé. Cela est évidemment en rapport avec la vocation commerçante de ces populations et, de fait, cette prédilection est moins marquée chez les Voltaïques, Sénoufo ivoiriens compris, que chez les Maliens qui, avec les Malinké ivoiriens et guinéens, animent les trois pôles commerciaux de la ville-bis. Ce qui nous amène à l'examen des supports de la vie collective, dont l'équipement commercial. Avant d'y venir, faisons encore mention des Baoulé, dont un bon tiers de l'effectif est groupé à l'entrée du campement, les deux autres tiers étant très dispersés. Sénégalais et Ghanéens, derniers groupes importants, ne se signalent par aucune concentration notable.



FIG. 5. — Implantation des populations Maliennes.

4. LA FRAGILE AUTO-SUBSISTANCE D'UN MILIEU URBAIN NAISSANT

Si, au milieu de 1969, San-Pedro-ville n'est qu'un chantier, San-Pedro-bis n'en est pas moins, démographiquement, un fait urbain. Sa population ne

vit certes que d'un chantier, mais elle cherchera à lui survivre et constitue donc, avant l'heure, le premier noyau de la population « sanpedrienne ». A ce titre, mais aussi parce que son effectif est déjà important (4 000 habitants au début de l'année, mais sans doute 6 à 8 000 en fin d'année), elle mérite que l'on s'interroge sur les éléments dont elle dispose pour s'organiser tant bien que mal.

Ce bilan apparaît déjà en grande partie dans les chapitres qui précèdent. Sont offerts aux habitants de San-Pedro-bis des emplois, généralement très provisoires, et c'est à peu près tout. Pour une petite partie d'entre eux s'ajoute un permis d'habiter également provisoire, mais en dédommagement d'un déguerpissement. Si l'on veut aller jusqu'au bout des choses on peut enfin remarquer qu'ils disposent d'une route les reliant aux parties utiles du pays et qui leur permet, notamment, de se ravitailler.

Ce soin est en effet laissé à leur initiative, comme celui de se loger ou de se procurer l'eau (1), contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre sur un chantier aussi isolé. Seuls un, puis deux magasins d'une grande société commerciale (2) sont venus à la rescousse — mais surtout pour les biens d'équipement — d'un petit commerce africain sur lequel continue de reposer presque tout l'approvisionnement vivrier de San-Pedro-bis, et qui, semble-t-il, a du mal à s'ajuster à la demande. Ce déséquilibre se conçoit aisément si l'on considère à la fois la brutale genèse de cette demande, sa précarité au moins apparente, enfin l'éloignement et les aléas du transport routier sur une route en travaux, non revêtue, et soumise aux imprévus pluviométriques. Tout produit alimentaire doit être cherché loin. Il n'y a pas, ou pas encore, autour de San-Pedro, ce facteur d'équilibre qu'est une périphérie agricole. La colonisation agricole embryonnaire qui s'effectue le long de l'unique route d'accès n'a rassemblé jusqu'ici, sur une distance de 40 kilomètres, que moins de 500 personnes dont un tiers seulement, d'origines diverses, sont réellement des nouveaux venus (3). Les autres sont issus de

(1) C'est une véritable aubaine qu'elle puisse être puisée à une dizaine de mètres de profondeur. On ne sait toutefois pas ce qu'elle vaut.

(2) Il s'agit toujours de la SCOA, mais plus précisément de sa chaîne de distribution dite « Chaîne Avion », très répandue dans le pays et notamment dans les endroits les plus reculés, et dont l'un des mérites est de pratiquer des tarifs uniques quelle que soit la distance à la capitale.

(3) Selon des enquêtes démographiques faites au cours du premier semestre 1969. Cf. J.P. TROUCHAUD : « Zone rurale de San Pedro. Enquêtes démographiques. Premier semestre 1969 ». Document de travail ronéoté, ORSTOM.

micro-villages autochtones relativement proches mais isolés dans la forêt et qui tendent à se vider. A une distance de dix kilomètres de part et d'autre de ce tronçon de route, on compte une douzaine de ces mini-communautés, y compris les villages côtiers, soit à peine encore 500 personnes. Partout dans les propos on déplore la difficulté qu'il y a à s'approvisionner, la rareté du mil, de l'igname, de la viande et des condiments. Corrolaire de cette pénurie, les prix sont élevés, dépassant souvent du tiers ceux d'Abidjan, qui n'ont pourtant pas la réputation d'être bas.

Cependant, grâce à son animation commerciale, San-Pedro-bis échappe au schéma de la cité-dortoir ouvrière. Sa composition sociale en est plus équilibrée, moins éloignée de celle d'une ville autonome. Sur le terrain cela se traduit par deux alignements commerciaux — les tronçons centraux de chacune des deux pistes — et même par un petit pôle : le marché et ses abords (1), au centre du lotissement officiel. L'un des magasins de la chaîne Avion jouxte le marché, l'autre s'insère dans l'alignement nord. Mais c'est l'alignement sud, départ et terminus des transports tri-quotidiens de travailleurs, qui est le plus animé. Il est du reste double, les deux rives de la route étant occupées (2).

Une bonne partie de l'animation commerciale est due à la restauration sous toutes ses formes. Elle remplace les cantines, qui n'existent pas, et l'on peut bien dire qu'en un sens cela vaut beaucoup mieux. Car les petites salles de restaurant, et surtout les longues tables en plein air — mais sous abri le plus souvent — dispensatrices de petits déjeuners français tôt le matin, à midi, et tard le soir, sont de véritables centres de loisir où l'on flâne longtemps en compagnie de qui vous plaît, car on a le choix.

Il y a par ailleurs, à San-Pedro-bis, peu de loisirs et c'est la seconde plainte formulée par tous. Ce qui manque le plus à San Pedro, ce sont les espaces humanisés ou tout au moins ouverts. L'agglomération est une île dans la forêt. Le seul espace ouvert est le chantier. Mais ce ne peut être qu'un lieu de travail, non seulement par sa nature, mais parce qu'il n'existe

(1) Surtout du côté est, où ont été relogées les populations soudanaises du village déguerpi, la partie ouest du lotissement ayant été réservée aux autochtones krou.

(2) Note en 1973 : l'activité de cet alignement sud s'est totalement éteinte, ce qui exprime de façon assez spectaculaire l'extrême précarité de toute cette organisation improvisée non soutenue par les pouvoirs publics. La route sur laquelle s'appuyait ce double alignement commercial ayant perdu toute praticabilité, l'animation s'est reportée sur l'axe nord et ses ramifications. C'est d'ailleurs parallèlement à cet axe que s'effectue l'expansion spatiale du « campement ».

aucun moyen commode, hors le ramassage organisé par les entreprises toutes les huit heures, de s'y rendre et d'atteindre, par la même occasion, la plage. Extrêmement rares sont les bicyclettes : les pistes n'y encouragent pas mais surtout, en définitive, qu'en ferait-on ?

Dans cette agglomération sans existence légale, il est normal que l'on ne trouve aucun équipement socio-culturel officiel. Bien heureusement quelques centres d'intérêt sont nés d'eux-mêmes et tout d'abord un cinéma, bâtie en planches que l'on découvre avec étonnement au centre du campement. Deux ou trois écoles coraniques se sont fondées. Une grande aire de prière a été réservée, non loin du marché, par les musulmans : pente de colline défrichée en commun, où quelques souches brûlent encore à petit feu. Peut-être une mosquée en planches y serait-elle élevée si le campement se perpétue (3). Dans l'un des quartiers krou, une chapelle harriste (4) en banco semble rassembler de nombreux fidèles, tandis qu'un missionnaire catholique a obtenu de s'installer provisoirement sur la route de Tabou. Deux processions des Rameaux se sont rencontrées cette année sur cette route. Mais l'église du père n'est faite que d'un toit : il lui est interdit d'élever des murs en raison du caractère provisoire du campement (5).

4. Du campement à la ville (6)

Le caractère provisoire du campement interdit et interdira encore bien des choses, notamment l'amé-

(3) Note en 1973 : il en fut effectivement ainsi.

(4) Religion syncrétique inspirée du méthodisme, prêchée par le prophète Harris il y a cinquante ans auprès des populations côtières du Liberia, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Mais les progrès harristes, dans la région, seraient très récents et liés au prosélytisme du prophète Atcho.

(5) Nous parlons ici d'« équipements » socio-culturels, mais il est évident que c'est une façon restrictive de considérer les choses, car elle laisse dans l'ombre toute la vie collective qui se développe sans support matériel au sein des groupes ethniques, et dont nous avons pressenti l'ébauche dans les plus grands de ces groupes.

(6) Dans ce chapitre, non prévu tout d'abord, nous avons cherché non seulement à poser un problème, à définir des difficultés, mais aussi à nous interroger sur toutes les ouvertures possibles. Dans cette optique nous avons tenu à mener une analyse serrée, comme dans une expérimentation scientifique. Si nous aboutissons au constat d'une quasi-impasse, ce n'est pas pour avoir cherché a priori à la démontrer. Elle nous est apparue au bout de l'analyse alors que nous ne nous y attendions pas vraiment : a priori en effet, l'existence du « campement » ne paraît pas très inquiétante. Liée au contexte provisoire du chantier, elle semble devoir aisément s'achever avec lui. L'analyse qui suit a au moins l'intérêt de montrer qu'il n'en est rien.

nagement de la voirie, la construction d'écoles et de dispensaires, et l'amélioration de l'habitat et des commerces que l'actuelle absence de garanties foncières empêche. Jusqu'ici cette situation ne présente aucune gravité. La vie s'est organisée de façon autonome sans doute aussi bien que si elle avait été dirigée. L'inconfort du séjour « sanpedrien » et même la précarité des conditions d'installation font partie d'une règle du jeu que l'on peut trouver normale sur un chantier qui, même deux ans après son ouverture, n'en est encore qu'à une phase préparatoire : si le port est en bonne voie d'achèvement, la ville n'en est qu'au stade du terrassement et de l'assainissement. Le plan d'urbanisme n'est arrêté que dans ses très grandes lignes.

Mais, ville ou pas, on est en train d'approcher d'un seuil dangereux : seuil imprécis, mais qui s'en trouve plus redoutable, au-delà duquel il ne sera plus possible de parler, à propos de San-Pedro-bis, de campement. San-Pedro-bis peut cesser d'être un campement de trois façons : en grandissant, en vieillissant et en se dégradant. On risque de ne plus y voir, sous peu, qu'un grand bidonville quasiment impossible à résorber parce que trop peuplé et parce que les habitants y seront malgré tout trop attachés, enracinés par de nombreux intérêts.

1. CAMPMENT OU BIDONVILLE ?

Fin 1969, le nombre des habitants de San-Pedro-bis pourrait bien être proche de 8 000. C'est déjà beaucoup pour un campement. De plus, près de la moitié d'entre eux sont des hommes seuls, représentant un potentiel démographique considérable. Contrairement à ce qui se passe dans les camps de manœuvres des grandes plantations de brousse, où les migrants ne font généralement que de courts séjours, il faut s'attendre à San Pedro à ce que la plupart des travailleurs cherchent, après une période d'adaptation, à faire venir femme ou fiancée. Que ce facteur d'accroissement démographique joue rapidement ou non, d'autres joueront, et les prévisions officielles elles-mêmes annoncent, nous l'avons dit, 25 000 habitants pour 1972, en se fondant sur l'emploi.

Toujours fin 1969, San-Pedro-bis a 18 mois. Ce n'est pas encore très vieux et cependant, forcé de s'organiser par lui-même, il abrite déjà de nombreux intérêts : intérêts des groupes ethniques ou religieux jaloux de leur vie communautaire, intérêt des commerçants et des propriétaires de cases. Déjà on voit celles-ci se « durcir » parfois, c'est-à-dire troquer les matériaux périssables contre le parpaing de ciment et

la tôle. Si les prédictions de déguerpissement, en tardant trop à se réaliser, finissent par perdre toute crédibilité — comme cela s'observe dans certains quartiers d'Abidjan — ce mouvement s'accélénera.

Enfin, si l'on peut encore, fin 1969, qualifier San-Pedro-bis de campement, c'est qu'il apparaît encore comme une structure légère : construit en banco, certes, mais aussi très aéré, non encore surpeuplé, n'écrasant pas encore un site resté très perceptible et dont les pentes, demeurées très vertes, ne sont pas encore rongées par l'érosion. D'autre part, les cases sont encore neuves, mais elles ne tarderont pas à se dégrader comme se dégraderont les pentes et les abords en général sous l'effet de la densification de l'habitat. San-Pedro-bis n'échappera pas, malgré l'espace libre qui l'entoure, à un phénomène de concentration que les menaces de destruction ne feront qu'accentuer. Cela veut dire que la proportion de locataires augmentera, au détriment de la bonne tenue des cours. Les détritiques, les immondices, prendront de plus en plus de place sur un sol nu et raviné, tandis que les cheminements se feront de plus en plus étroits. Les caractères du site ne sont pas faits pour arranger les choses : à peu près dépourvu de terrains plans, il présente souvent des pentes courtes mais raides conduisant à des bas-fonds très mal drainés et en partie inondés six mois sur douze.

L'histoire récente d'Abidjan, pourtant riche en déguerpissements, n'en donne aucun exemple concernant plus de 10 ou 15 000 habitants. Les quartiers spontanés qui ne sont pas tués dans l'œuf semblent devenir après ce chiffre — que les plus récents d'entre eux ont atteint en deux ou trois ans — quasiment intouchables. Quand, par exception et après de longues tergiversations, les engins mécaniques se sont attaqués à l'une des grandes zones d'habitat illégal d'Abidjan, ils n'ont fait que l'égratigner (1).

Il faudrait donc tuer San-Pedro-bis dans l'œuf, c'est-à-dire au cours de l'année qui vient, ou à la rigueur avant deux ans si au moins un début de solution intervenait cette année. Mais que cela suppose-t-il ?

2. LES CONDITIONS D'UN DÉGUERPISSEMENT

Si, à Abidjan, le déguerpissement de trop grands quartiers illégaux semble être une opération si difficile, c'est en partie parce qu'il peut paraître indis-

(1) Note en 1973 : cela n'est plus vrai depuis les derniers mois de 1972 au cours desquels a commencé une très vaste opération d'éradication des quartiers illégaux, campagne qui, six mois plus tard, avait touché près de 150 000 personnes.

pensable, au-delà d'une certaine masse de population, d'en prévoir le relogement, ce qui n'est pas toujours tenu pour nécessaire dans le cas d'opérations de moindre envergure : si une certaine ancienneté du quartier à évacuer ne vient pas atténuer son caractère illégal, on estime alors qu'il revient à ses habitants de se reloger eux-mêmes, et sans indemnisation, dans les autres quartiers de la ville. De toute façon, même en cas de relogement par l'Etat (ce qui, jusqu'à présent, prend la forme d'une attribution de lot accompagnée ou non d'une indemnité), seuls les propriétaires de cases sont concernés. Or il est évident qu'à San Pedro, le problème ne peut être posé de la même manière puisqu'il n'existe jusqu'ici, hors San-Pedro-bis, aucune structure d'accueil. D'autre part, il faut bien se représenter que s'attaquer à San-Pedro-bis, c'est toucher à une pièce essentielle du chantier lui-même, puisqu'il en contient tous les ouvriers, et qu'on ne peut donc tout bonnement demander aux gens de s'en retourner chez eux.

Les éléments de solution qui se profilent actuellement sont les suivants. Une centaine d'hectares de terrains à bâtir sont d'ores et déjà terrassés dans ce qui doit être la ville de standing économique de la première étape d'urbanisation, à mi-chemin entre le front de mer (réservé aux beaux quartiers et aux affaires) et l'aéroport, San-Pedro-bis étant, rappelons-le, situé au-delà de ce dernier. Ces quartiers jusqu'ici appelés A, B et C doivent, pour une part, accueillir les programmes des sociétés immobilières spécialisées dans l'habitat économique — et sans doute aussi, en certains endroits, quelques ensembles de villas de cadres — et, pour le reste, être divisés en lots individuels qui seront attribués sous forme de baux emphytéotiques comme, d'ailleurs, tous les terrains de la ville.

D'un autre côté, immédiatement au-delà du site de la ville proprement dite, deux espaces d'une vingtaine d'hectares chacun sont en cours de terrassement, l'un sur la route de Sassandra, deux kilomètres après le pont du fleuve San Pedro, l'autre sur la route de Tabou, à six kilomètres de San-Pedro-bis (1). Deux villages agricoles doivent y être créés, qui doivent accueillir ceux des immigrants qui seront

(1) On cherchait des espaces plus vastes et peut-être plus proches de San Pedro, mais c'est tout ce qui fut trouvé en fait de terrain plan. Toute la région de San Pedro est tourmentée de vallons souvent très marqués, aux pentes fortes. Tous les terrains à bâtir de la ville ont été gagnés sur des bas-fonds marécageux ou par écrêtement de collines.

désireux de cultiver (2) et à qui seront attribuées des terres. De la sorte, une périphérie agricole, dont San Pedro a grandement besoin, sera amorcée. Le bornage des parcelles d'habitation devrait être achevé avant la saison des pluies 1970, c'est-à-dire en mai.

Le plan d'action est donc le suivant. Aux « sans-travail » de San-Pedro-bis, on offre le choix d'un départ de la région ou d'un reclassement dans l'un des deux villages agricoles périphériques. Aux autres, on ouvre les portes de San Pedro, plus précisément, celles des quartiers A, B et C, où ils pourront, selon leurs ressources, se porter acquéreur d'un lot, devenir locataire dans un ensemble immobilier, ou trouver une location éventuellement plus modeste dans le lot d'un particulier. C'est un plan apparemment logique et raisonnable. Toutefois, de nombreuses difficultés surgissent si l'on y regarde de plus près.

Tout d'abord les sans-emploi de San Pedro, dans leur immense majorité, ne sont pas venus pour s'adonner à l'agriculture. Ils ne se distinguent généralement des autres habitants que par une date d'arrivée plus récente ou par les hasards d'embauchages temporaires qui concernent, du reste, une grande part des travailleurs. Quelques-uns, malgré tout, se laisseront peut-être tenter, mais comment pourra-t-on, pratiquement, agir sur les autres ? Outre le désagrément de toute mesure coercitive — et il reste à prouver qu'il en existe d'efficaces dans ce domaine — l'identification de l'habitant indésirable est extrêmement hasardeuse. Condamnera-t-on la présence d'un adolescent hébergé par un frère salarié ? Devant le désir affirmé de ce dernier de garder avec lui son jeune frère après son installation en ville, la position de l'administration ne sera pas défendable. Or, à ce compte, la majorité des sans-emploi échappera aux mesures d'expulsion. Peu importe, dira-t-on peut-être, puisqu'il s'agit seulement d'éliminer ceux qui ne pourront se loger dans les quartiers urbains.

Cette dernière façon de poser le problème résoudrait en théorie une autre difficulté : celle de l'adoption d'une attitude face aux professions non-salariées qui, on l'a vu, se détachent souvent très mal du non-emploi. Resterait à San Pedro ceux qui sont solvables, et disparaîtraient la plupart des petits commerçants, artisans et manœuvres tâcherons, dont il est pourtant bien difficile de dire dans quelle mesure la commu-

(2) Un groupe de quatre autres villages agricoles organisés autour d'un village-centre doit également être créé dans la région, mais beaucoup plus loin (au-delà du pont de la Méné, soit à une cinquantaine de kilomètres de San Pedro). Mais ces villages sont exclusivement réservés aux populations baoulé expropriées par la construction du barrage de Kossou.

nauté peut s'en passer sans préjudice. Mais, même si l'on écarte ce dernier aspect du problème, on ne voit pas, pratiquement, sur quelles indications la solvabilité des uns et des autres pourra être déterminée. Là encore, le tri s'avère hasardeux.

Mais la question essentielle est celle-ci : à partir de quel niveau de revenu un habitant pourra-t-il être considéré comme solvable et, en particulier, suffira-t-il pour cela d'être salarié ? Autrement dit, à quel niveau de cherté se situeront les différentes formes d'installation offertes par la ville ?

2. LE PROBLÈME DU LOGEMENT POPULAIRE

Le prix de location des terrains et la durée des baux dans les quartiers A, B et C ne sont pas encore fixés, pas plus que les obligations de mise en valeur. Toutefois, la volonté jusqu'ici affirmée des pouvoirs publics est de faire en sorte que ces quartiers soient de bonne tenue. N'y seront admises que des constructions agréées par les services du permis de construire. Quant aux réalisations des sociétés immobilières, elles borderont les artères principales : on entend donc bien qu'elles offrent un visage honorable à cette partie de la ville. Il y a toute chance pour qu'elles s'inscrivent dans la lignée des réalisations abidjanaises qui, au cours des dernières années, se sont davantage adressées aux titulaires de revenus moyens ou aisés qu'aux couches populaires.

Dans ces conditions il est à prévoir que, compte-tenu des exigences probables en matière de solvabilité, seuls les salariés à revenu relativement élevés, supérieurs à 30 ou 40 000 F CFA — ce qui englobe à la rigueur les ouvriers qualifiés très avancés dans leur carrière — auront accès soit aux ensembles immobiliers, soit aux parcelles individuelles. Il reste à savoir quels seront les loyers des logements construits dans ces dernières, du moins dans celles qui seront consacrées par leurs acquéreurs à la spéculation locative, ce qui sera probablement le cas général. Si l'on écarte l'hypothèse d'un cahier des charges imposant le moyen ou le bon standing, ou celle (qui reviendrait au même) d'une attribution des lots à des acquéreurs aisés (sociétés industrielles désireuses de loger leurs cadres, ou particuliers fortunés d'Abidjan ou d'ailleurs), on peut raisonnablement estimer que la formule très populaire de la « cour » groupant plusieurs cellules d'habitation (chambres simples, « chambres-salons » ou trois pièces) dominera naturellement. Mais cette supposition, la plus favorable pour notre propos, ne permet pas de préjuger du niveau des loyers. Celui-ci restera

évidemment tributaire du rapport numérique (et pas seulement qualitatif) qui existera entre l'offre et la demande.

A ce propos, il est bon de rappeler une fois de plus ce qui se passe à Abidjan : une chambre-salon (on dit aussi « entrée-coucher ») de construction récente, en dur mais dépourvue d'équipement, sans eau ni électricité, vaut toujours plus de 5 000 F. Elle est donc inaccessible au petit salarié non qualifié, à moins qu'il ne soit célibataire et qu'il ne s'associe à un groupe de célibataires qui partageront la même habitation. Par contre, dans certaines banlieues illégales d'un nouveau genre et notamment à Abobo, où des constructions soignées et en dur ont remplacé les paillottes et les cabanes en bois qu'on est accoutumé de rencontrer en pareil cas, la même chambre-salon, neuve, se loue entre 2 500 et 3 500 F. C'est dire le rôle que joue la pénurie qui sévit durement dans les quartiers légaux de la ville, mais qui joue moins dans les quartiers illégaux très extensifs de la périphérie, très éloignés des zones attractives et dépourvus, par exemple, de l'adduction d'eau. Bien qu'illégaux, les ventes de terrain s'y pratiquent à des taux généralement plus élevés que dans les lotissements officiels (300 F le mètre carré contre 100 à 200 F) et ce n'est donc pas cela qui abaisse un coût de construction par ailleurs identique.

Le tout, maintenant, est donc de savoir s'il y aura pénurie de logements populaires à San Pedro, car il ne faut pas trop compter sur les vertus d'une éventuelle politique des loyers si la pression de la demande sur l'offre est trop forte. Or, de quoi dispose-t-on dans les quartiers A, B et C ? Le programme de terrassement actuel, en cours d'achèvement, totalise 135 hectares. Une fois réservés les terrains nécessaires aux programmes des sociétés immobilières, aux principaux équipements et à quelques programmes particuliers, une quarantaine d'hectares reste disponible pour un découpage en lots individuels. Compte tenu de la voirie et de divers équipements, c'est en définitive sur un peu plus de 600 lots de 15 mètres sur 20 que l'on doit compter, et qui seront prêts avant la mi-1970. Un lot de cette taille peut contenir jusqu'à quatre chambres-salons en façade, plus cinq chambres simples en fond de cour, si l'on se réfère au plus favorable des plans types répondant aux règles du permis de construire. La contenance maximum est donc de 3 600 chambres ou « entrée-coucher ». Etant donné qu'une certaine variété, peut-être limitée mais sûrement pas négligeable, apparaîtra dans les formes de mise en valeur des lots, il paraît raisonnable de ne tabler que sur 2 500 unités d'habitation, chambres, logements ou villas. Lors du recensement du début de

1969, San-Pedro-bis comprenait 1 600 ménages et isolés indépendants, hébergés et colocataires non compris, donc au minimum 1 600 logements. A la mi-1970 on en sera sans nul doute à plus de 3 000 quand, si tout va bien, on commencera à attribuer des lots dans les quartiers nouveaux. Il faudra encore un an, au moins, pour qu'une petite moitié du parc de logements, soit guère plus de mille, se réalisent, alors que 4 ou 5 000 ménages ou personnes seules vivront à San Pedro. Il y aura donc, si rien ne vient modifier ce scénario, bien plus que pénurie ; et la question du niveau des loyers, soulevée plus haut, s'en trouve dépassée. Même si 10 à 20 % des ménages, hypothèse tout à fait optimiste, peuvent trouver place dans des ensembles collectifs qui restent encore à faire, on voit mal quand le déguerpissement complet de San-Pedro-bis pourra raisonnablement être ordonné.

4. DÉJÀ UNE LOURDE HYPOTHÈQUE

Quelle est donc la solution ? Nous n'aurons pas la prétention d'en apporter une. Mais il semble que la place accordée aux sociétés immobilières soit fortement disproportionnée dès lors qu'elles ont pour mission de promouvoir un habitat de demi-luxe. D'autant plus que, ce faisant, elles détournent de l'investissement immobilier une partie de ceux qui pourraient s'y adonner. Or, jusqu'à preuve du contraire, c'est des particuliers et non des sociétés immobilières qu'il est permis d'attendre la réalisation d'un parc immobilier véritablement économique, non tellement pour des raisons économiques pures (on évoque souvent le poids des frais généraux supportés par les sociétés pour l'opposer au « système D » des particuliers, mais l'échelle industrielle est un avantage largement compensateur), en réalité beaucoup plus du fait d'obstacles moraux qui défendent aux sociétés de réaliser des cellules d'habitation trop sommaires qui ne représenteraient pas un progrès évident par rapport au logement courant des quartiers populaires.

Mais finalement, dispose-t-on d'un nombre suffisant d'investisseurs potentiels ? Le recensement du début de 1969 montre que 4 % des salariés gagnent plus de 30 000 F CFA par mois, soit 65 personnes qui seront au plus 150 à la mi-1970. Ce chiffre restera faible tant que les emplois à San Pedro seront ceux d'un chantier. Les sociétés immobilières n'ont donc, tout bien pesé, aucune raison de se presser, et l'on arrive à cette conclusion que le programme de lotissement de 600 parcelles individuelles, bien qu'insuffisant pour loger tout le monde, est pourtant

trop vaste en regard des possibilités économiques des habitants actuels, même si celles-ci sont soutenues par une politique de crédit immobilier d'une ampleur adéquate, condition essentielle à la réalisation rapide du parc désiré.

Il est fort probable qu'un certain nombre de lots sera attribué à des non-résidents. Mais l'on peut aussi envisager d'agréer les demandes d'attribution émanant de personnes dont les revenus ne permettraient pas l'obtention d'un crédit couvrant la totalité de l'investissement requis (de l'ordre du million probablement, compte-tenu de ce qui se fait à Abidjan), mais dont on peut penser qu'ils trouveront, par le recours à des parents notamment, le moyen de bâtir leur lot selon les règles. Cela permettrait de convier à l'investissement immobilier la tranche des salariés gagnant de 20 à 30 000 F, un salarié gagnant 20 000 F pouvant prétendre à un prêt sur 10 ans avoisinant 500 000 F. Du coup, il deviendrait possible de pourvoir les 600 lots, puisqu'on comptait 200 salariés de cette classe en janvier 1969 et qu'on en comptera donc probablement plus de 400 à la mi-1970. Mais, même dans cette hypothèse, nous serions ramenés au problème précédent : San-Pedro-bis ne pourra être résorbé à temps.

On songe alors à l'ultime solution : accepter la paillote, la construction provisoire. Dans le contexte ivoirien, il s'agit bien d'une ultime solution, car elle va à l'encontre de la politique urbaine menée avec détermination depuis des années. Et pourtant, au bout de l'analyse, il semble bien, ici, que l'on n'ait pas le choix, au moins pour cette première étape de l'urbanisation de San-Pedro. Ou plutôt, le choix semble se limiter à deux options : l'admission de la case légère en certains lotissements ou l'acceptation d'un habitat illégal et incontrôlé qui s'incrusterait dangereusement. Toutefois, si l'effort de lotissement des années qui viennent est bien programmé, ce recours à l'habitation légère pourrait être très limité dans le temps et dans l'espace : il pourrait ne s'agir que de rattraper l'avance que San-Pedro-bis a prise sur San-Pedro. Car il ne semble pas économiquement impossible, comme nous le disions tout à l'heure, de faire habiter les petits salariés dans des maisons en dur, c'est-à-dire de faire en sorte que le loyer d'une chambre-salon ne dépasse pas 3 000 F.

Une dérogation passagère en faveur de la construction légère permettrait d'agir promptement, façon la plus sûre — et peut-être la seule — de combler l'avance prise par San-Pedro-bis. Non seulement les habitations s'élèveraient très rapidement, mais il serait aussi possible de faire appel à un éventail

plus vaste de « bâtisseurs ». Quel que soit le critère de sélection retenu, la possession d'une case à San-Pedro-bis n'étant pas forcément le meilleur (1), il devrait aboutir à un nombre d'attributaires comparable au nombre des propriétaires de cases du moment. On aura de cette manière le plus de chances d'ajuster le parc de logements aux besoins. Quelques mois à peine après les attributions, le déguerpissement devrait pouvoir être fait, par tranches, sans trop perturber la main-d'œuvre de San-Pedro.

Mais on comptait déjà, lors du recensement de janvier 1969, près de 900 propriétaires de cases. Même si l'on tient compte du fait que le nombre des locataires s'accroît plus vite que celui des propriétaires, c'est sur au moins 1 500 propriétaires que l'on doit compter pour la mi-1970. On voit que l'on est loin des 600 lots qui seront alors disponibles. Se contenter de ceux-ci supposerait que chaque attributaire construise instantanément près de trois fois plus de logements que chacun des propriétaires à déloger. Il serait du reste dommage, du moins dans une certaine perspective, de gaspiller, au profit d'une opération qui ne serait somme toute qu'un expédient, ces espaces réduits et peu susceptibles d'extension. On ne trouve en effet, dans le site tourmenté de San Pedro, que fort peu de terrains aussi bien placés par rapport au centre ville qui s'étirera le long de la plage.

Or il faudra bien, d'ici peu de temps, trouver des espaces urbanisables beaucoup plus vastes. Les quartiers A, B et C et les faibles extensions qu'il est possible de leur envisager compteront, pense-t-on, environ 165 hectares sur lesquels on prévoit, à terme, une densité de 150 habitants à l'hectare, soit en tout 25 000 habitants. C'est justement le volume de population prévu à San Pedro pour 1972, et dont une part infime doit habiter le bord de mer. Comme il est, matériellement, à peu près impossible, quoi que l'on fasse, que la densité 150 soit atteinte aussi rapidement, c'est quasiment dès aujourd'hui que se pose le problème de la prospection d'autres espaces à urbaniser : même si l'on parvenait, par miracle, à transférer San-Pedro-bis dans les trois quartiers, il faudrait un autre miracle ou un grand freinage de l'immigration pour que le parc immobilier de ces quartiers parvienne à suivre le rythme et suffise, même d'ici à

(1) Il serait juste en tout cas que chaque case donne lieu à une indemnité, le défaut de légalité du campement ne pouvant être porté au discrédit de l'habitant. Et l'indemnisation devrait être anticipée, de façon qu'un transfert, partiel ou total, de l'investissement immobilier puisse s'effectuer au profit du nouveau lotissement avant même que n'ait lieu le déguerpissement.

1972, à éponger les accroissements de population attendus.

Mais, bien que le schéma directeur de principe, établi par l'Atelier d'Urbanisme d'Abidjan, ait suggéré le recours à des espaces dits périphériques dès cette première étape d'urbanisation (centrée sur l'année 1972 et le niveau de 25 000 habitants), cette idée semble avoir été abandonnée. De fait, aucun lever précis n'a été fait à ce jour au-delà de l'aéroport provisoire, et a fortiori aucune étude d'urbanisme, ce qui paraît rejeter bien loin, même si l'on se ravisait maintenant et compte-tenu de travaux de terrassement qui seront obligatoirement très lourds, l'ouverture de nouveaux lotissements.

Avant même que la ville soit officiellement née, il semble donc bien que l'on se trouve déjà engagé dans une impasse, dont il reste certainement possible de sortir, mais qui, n'étant pas encore apparente à l'œil inattentif, risque de bientôt se fermer définitivement faute d'avoir été forcée à temps. San-Pedro-bis, dans son site actuel ou ailleurs, risque fort de se perpétuer.

Conclusion

Mais revenons, avant de terminer, aux habitants actuels de San-Pedro-bis. On a vu les conditions d'inconfort dans lesquelles ils doivent vivre. Inconfort de l'habitat, certes, et qui va s'accroître, mais aussi inconfort social et moral. L'absence d'écoles et d'équipement en général, la rareté des loisirs et l'insuffisance des structures commerciales, enfin et surtout l'incertitude quant à l'emploi et quant au devenir d'une ville dont on attend impatiemment un accueil définitif, tout cela se traduit plus ou moins directement par les considérables déséquilibres hommes-femmes et adultes-enfants qui ajoutent d'ailleurs eux-mêmes à l'inconfort du séjour. Cette situation n'a assurément rien d'extraordinaire, comme nous le faisons remarquer plus haut. Ce qui l'est plus, c'est le formidable espoir que San-Pedro suscite chez une bonne part de ses premiers habitants, lesquels ont justement conscience de leur qualité de pionniers et des privilèges qui devraient, de ce fait, leur revenir. Faut-il les ramener à une certaine modestie dans leurs espoirs ? Il serait en tout cas anormal que cette population soit en majorité maintenue dans une illégalité dont elle n'est pas responsable et qu'elle assiste, après avoir construit le port et la ville, à la mise en place d'une population urbaine dont elle ne ferait pas partie.

décembre 1969.